

COLOMER, Joseph M. *Strategic Transitions. Game Theory and Democratization*. Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 2000, 163 p.

Jacques Fontanel

Volume 32, numéro 4, 2001

Le projet des Amériques sept années plus tard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704374ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704374ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fontanel, J. (2001). Compte rendu de [COLOMER, Joseph M. *Strategic Transitions. Game Theory and Democratization*. Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 2000, 163 p.] *Études internationales*, 32(4), 851–853. <https://doi.org/10.7202/704374ar>

et commerciaux, les mouvements de personnes, les progrès technologiques n'assurent en rien le développement d'une nouvelle identité européenne. En réalité le principe des nationalités n'a en rien perdu de sa force et de sa pertinence. Il est constitutif de l'ordre international, puisqu'il légitime l'État, une structure d'intégration politique sans laquelle il n'est pas de liberté politique. Les juristes et les politistes devraient tenir compte de cette réalité et admettre, en conséquence, que les changements de frontière, suivant l'idéal des nationalités, ont encore un bel avenir. L'exemple des Balkans (sic) et de l'Europe de l'Est montre, d'après notre auteur, que la réalisation du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la seule manière d'endiguer les violences inhérentes à la répression des nationalités de revendications.

E. W. Borntträger a sans doute raison de critiquer la thèse selon laquelle la mondialisation tendrait à miner les frontières politiques et surtout le principe des nationalités. Son essai aurait plus de poids s'il avait consacré davantage de réflexion à la définition du principe des nationalités. Il semble tout ignorer des enjeux de cette définition, en particulier des débats ancestraux sur la nation définie comme une « communauté des citoyens », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Dominique Schnapper (1994), et la nation définie en terme ethnique. La désintégration de la Yougoslavie est le dernier témoignage des apories criminelles d'une conception essentiellement culturelle de la nation. Lorsque les spécificités ethniques fondent les processus d'intégration politique, les affrontements entre groupes se réclamant d'identités culturelles différentes ont tout lieu de prendre une forme existentielle, puisque les combattants refusent ce qui

est au fondement de la citoyenneté et de la démocratie. Il est étrange qu'il faille rappeler ces évidences après les tragédies du *xx^e* siècle.

Pierre de SENARCLENS

Professeur à l'Université de Lausanne, Suisse

Strategic Transitions. Game Theory and Democratization.

COLOMER, Josep M. Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 2000, 163 p.

Josep Colomer se propose d'analyser la transition des anciens pays socialistes vers l'économie de marché en appliquant les méthodes de la théorie des jeux. Il considère que le passage d'un régime non démocratique à un système d'ouverture politique est un « jeu rationnel », qui peut conduire soit à la guerre civile (lorsque les politiques alternatives s'opposent au point de s'éliminer mutuellement), soit à un compromis d'acteurs rationnels, aux fonctions de préférence différentes. Dans cette dernière condition, on peut aboutir à un système semi-démocratique, moins dangereux que la guerre civile, en créant de multiples vainqueurs partiels, obligés de partager le pouvoir. Cependant, l'aboutissement vers une société démocratique ou au contraire autoritaire est la résultante de décisions individuelles et de leurs interactions. Les acteurs politiques sont d'abord largement guidés par des calculs stratégiques d'intérêts personnels. La théorie des jeux est précisément fondée sur l'hypothèse selon laquelle les résultats collectifs résultent des décisions stratégiques d'acteurs égoïstes mis en relation dans un jeu social d'interactions. Plusieurs questions sont posées sur le processus de démocratisation. Elles se proposent de réfléchir sur le rôle des structures socio-

économiques existantes, sur les fondements du pouvoir autoritaire, sur les raisons de leur progressif déclin, sur la mise en place des régimes de transition ou sur les vagues de démocratisation.

Pour Colomer, les acteurs sont rationnels et préoccupés principalement par leur propre intérêt. C'est dans ce contexte qu'ils vont provoquer la transition d'un régime autoritaire à un système démocratique, selon des étapes plus ou moins longues, en fonction des rapports de force. L'auteur se propose de mettre en évidence les « jeux des acteurs politico-économiques » dans le contexte de la transition des économies de la Russie et de la Pologne.

– Dans le premier chapitre, une présentation détaillée des pays communistes d'Europe au milieu des années quatre-vingt met en évidence la faillite du régime à satisfaire les idéaux affirmés de prospérité et d'égalité économiques. Le processus de la perestroïka et la volonté d'introduire certaines règles du marché ont conduit au soudain effondrement des règles communistes.

– Le deuxième chapitre met en évidence les stratégies des acteurs dans le processus du changement politique. Trois stratégies principales sont définies : la rupture démocratique, le refus du changement vers la démocratie et une formule intermédiaire (chère au fameux gradualisme). Il en résulte plusieurs types d'acteurs, de la ligne dure autoritaire à la ligne dure libérale, en passant par les modérés de chaque bord. La théorie des jeux montre l'intérêt de la coopération dans ces jeux à multiples acteurs. Il existe trois modèles de transition par accord, la première conduit à une transaction entre la ligne dure et la ligne modérée des partisans de l'autoritarisme, la

seconde à une négociation entre les modérés et l'opposition et enfin la dernière conduit à l'effondrement du système autoritaire.

– Le troisième chapitre présente les considérations stratégiques fondamentales qui ont conduit à la dissolution de l'Union soviétique. Ainsi Gorbatchev est présenté comme un centriste entre les réformistes radicaux et la ligne dure de l'autoritarisme. C'est pour n'avoir pas pu choisir entre ces courants qu'il a été rapidement affaibli. Une analyse intéressante du « coup d'État » est présentée, montrant clairement les tenants et aboutissants stratégiques de cette opération avortée qui a conduit à l'explosion quasi immédiate de l'Union soviétique et au renversement du pouvoir de Gorbatchev.

– Le quatrième chapitre analyse la transition en Pologne, sous l'angle des rapports de force et des négociations entre les acteurs. L'accord initial a été formulé sur la base d'une situation intermédiaire, mais celle-ci a rapidement conduit à une ouverture rapide de réformes démocratiques importantes.

– Le cinquième chapitre compare les situations des pays de l'Europe de l'Est, sur la base des rapports de force et des attentes électorales dans le processus de la transition. Plus le rôle des dirigeants dans la première phase de la transition est important, plus la continuité institutionnelle est préservée, en échange de quelques concessions vers le pluralisme démocratique et la divisions des pouvoirs. Les Nations ont eu des parcours différents et elles ont produit aussi des formules institutionnelles propres. La mise en place de la démocratie constitue un accord collectif conventionnel pour introduire de nouvelles règles du jeu politique. Chaque

acteur peut espérer gagner un « bout de pouvoir » dans un futur indéterminé. La satisfaction des citoyens à ce processus dépend bien sûr des évolutions de la démocratisation, selon le caractère effectif de celle-ci dans le cadre des jeux entre acteurs rationnels et égoïstes.

Le livre de Josep Colomer est intéressant. Il faut signaler surtout les excellentes présentations des processus de transition de la Russie et de la Pologne. Il constitue aussi parfois un exercice de style, étant entendu que la présentation des acteurs reste malgré tout très globale, certainement trop imprécise et trop « nationale » (mais peut-il en être différemment?). Il est souvent facile de « refaire l'histoire » avec les stratégies des acteurs, il est plus difficile de la « faire », étant entendu que les coalitions, les ententes ou les conflits ne naissent pas toujours des plus grands « voisinages » d'intérêt ou des plus grandes oppositions, mais parfois de considérations personnelles qui font avancer ou retarder l'histoire, parfois sans doute en modifier le cours.

Au total, un livre intéressant, qui évite les formalisations superflues et qui présente une lecture à la fois originale et claire de l'histoire récente de la transition en Europe.

Jacques FONTANEL

Faculté de droit
Université Pierre Mendès France, Grenoble,
France

La constitution de l'Europe.

MAGNETTE, Paul (dir.). Bruxelles,
Editions de l'Université de Bruxelles,
2000, 201 p.

Ouvrage collectif très dense rédigé par des juristes communautaires, des philosophes, des politologues et des consti-

tutionnalistes, « La constitution de l'Europe » participe bel et bien du débat lancé par les Allemands et les Français sur le concept de « charte constitutionnelle européenne », qui pourrait être le socle des valeurs de l'Union en ce début de 3^e millénaire. Structuré en deux parties – les fondements et les contenus – cet exercice ambitieux à haute valeur symbolique doit tenir compte de la méthode (Est-ce possible si l'Union n'est pas un État?), de l'auteur désigné (Qui la rédige?), de son contenu (addition d'apports anciens ou entièrement nouveau?), des influences extérieures (l'effet des apports nationaux) et de ses effets sur l'extérieur et les identités nationales.

Certes, l'idée constitutionnelle européenne n'est pas nouvelle, comme nous le montrent le projet constitutionnel de la CEEA, les rapports Spinelli (1984) et Herman (1994) de la commission constitutionnelle du Parlement européen et les récentes déclarations du ministre allemand, Joska Fischer, et du président Chirac au printemps 2000.

Si les Européens choisissent certainement de clarifier, simplifier et légitimer une « constitution » qui est « déjà là » à travers les acquis historiques de l'intégration européenne, cette charte fondatrice restera évolutive et dynamique dans la mesure où l'Union européenne, elle-même, l'est et qu'elle « se greffe sur des dizaines de cultures constitutionnelles nationales ».

Toute la difficulté va tenir de la diversité persistante des positions nationales, de la culture politique nationale, de cultures civiques particulières. Mais les soutiens seront déjà présents. Qu'il s'agisse des apports de la Cour de Justice et de son ordre juridique, des initiatives du Parlement européen sur des projets de constitution ou des différents rapports